



La Commune



Sous un toit indigne

Conseiller municipal : Daniel Petri | Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville

Nous reproduisons, ci-dessous, un des communiqués du CCSA, largement diffusés à Alfortville, qui témoignent de la situation des familles frappées de plein fouet par la crise du logement. Une crise nourrie par la politique dite de " mixité sociale " d'une municipalité, pourtant " de gauche " puisque dirigée par le Parti Socialiste et ses alliés, qui, en un an, a construit en tout et pour tout dix logements sociaux. Bel effort ! Pendant ce temps, 1850 familles demandent un logement HLM à Alfortville, souvent depuis des années ...

Madame Diakité vit à Alfortville depuis 18 ans. Elle est femme de chambre à mi-temps à Chinagora. Elle fait partie des quatre mères de famille qui ont campé devant la Mairie, en décembre-janvier dernier. Il ne s'agit donc pas d'une " famille ramenée d'ailleurs " comme le prétend le PS d'Alfortville. Depuis huit ans, elle séjourne dans divers hôtels parmi les 23 " meublés " que compte Alfortville. Elle loge actuellement dans un de ces hôtels qui, selon la municipalité, ne " sauraient, en aucun cas, se transformer en portail d'entrée du logement social " ...

" Il y a des rats qui rentrent chez nous "

... Un de ces hôtels où les gens vivent dans des chambres exiguës de 10 ou 15 m², avec leurs enfants. Un de ces hôtels où le loyer de la chambre s'élève à 500 euros par mois. Une de ces chambres où, la nuit, comme le répète la petite Assa Diakité, âgée de 8 ans, " il y a des rats qui rentrent chez nous ". Son petit frère, Mamady, 5 ans, nous apprend gravement que " la porte d'entrée est cassée ". Sa soeur nous indique que " le chauffage ne marche pas bien " et que " le courant, il saute ; la télé, elle saute ". Ces deux enfants sont scolarisés au groupe scolaire Barbusse, mais ils sont séparés de leurs autres frères et soeurs qui " sont à la DDASS " depuis 4 ans, à la suite d'une visite des services sociaux dans une chambre d'hôtel où Madame Diakité et tous ses enfants s'entassaient à 8, dans cette seule pièce.

Des enfants à la DDASS " à cause du logement "

Vous l'aurez compris : les frères et soeurs d'Assa et Mamady sont placés dans des foyers d'accueil de la DDASS, " à cause du logement ". Madame Diakité, elle, souffre en silence. Mais, elle s'obstine, elle ne lâche pas prise : elle veut un vrai logement, avec un vrai bail. C'est une question de survie pour ses enfants et pour elle-même.

Exagérons-nous ? Malheureusement, non : Madame Diakité gagne 450 euros par mois et perçoit 450 euros par mois d'allocations pour ses deux enfants à sa charge (aucune allocation pour ses enfants pris en charge par la DDASS). Et aucune allocation logement, ainsi qu'en témoigne cette laconique réponse de la CAF, en date du 1er octobre 2004 : " Vous nous avez demandé l'allocation de logement. Or, votre logement n'a pas la surface minimum exigée compte tenu du nombre de personnes qui y vivent. Vous n'avez donc pas droit à cette prestation ".

3 euros par jour et par personne pour vivre

Reste pour vivre : 300 euros par mois pour trois personnes, soit trois euros par jour et par personne. Même pas de quoi prendre un vrai repas. C'est dire que Madame Diakité et ses enfants Assa et Mamady vivent en dessous du seuil de la pauvreté, faute de toucher l'APL à laquelle ils auraient droit s'ils étaient enfin logés dans le HLM qu'ils demandent depuis 5 ans.

399 logements sociaux attribués, mais pour qui ?

399 logements ont été attribués en 2005 à Alfortville, selon les chiffres publiés dans le BMO - pourtant, les services d'attribution des logements n'ont visiblement rien fait pour satisfaire cette demande tellement pressante, ô combien urgente. Est-ce au nom de ce dogme sans vie et sans coeur proclamé dans le BMO en vertu duquel " les hôtels meublés ne sauraient en aucun cas se transformer en portail d'entrée du logement social " ?

En tout état de cause, ne pas reloger rapidement Madame Diakité et tous ses enfants, cela revient à violer la Déclaration universelle des droits de l'enfant proclamée par l'ONU en 1959, affichée dans toutes les écoles d'Alfortville, qui stipule dans son principe 4 : " l'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats ". Ne pas reloger cette famille, c'est fermer la porte à toutes les familles alfortvillaises mal-logées ou sans logement. Une municipalité digne de ce nom doit tout mettre en oeuvre pour soutenir la famille Diakité, en lui permettant, par un relogement en HLM, de vivre enfin dignement.

Modifié le mercredi 17 mai 2006

Voir aussi dans la catégorie **CCSA Alfortville**



Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville : Pétition pour une loi interdisant les expulsions

Pour les familles frappées par la crise. Nous voulons une loi interdisant les expulsions. >>

Comité Chômeurs - Saliariés d'Alfortville : Loi el Khomri - loi « travail » , une déclaration de guerre contre les salariés, les jeunes et la population

Depuis quelques jours, un vent de fronde se lève dans tout le pays, face au projet de loi El Khomri, frauduleusement appelée « Loi Travail ». Ce projet de loi détruit, d'un seul coup, les... >>

HALTE A LA RECUPERATION !

Le Comité chômeurs-salariés d'Alfortville ne donnera aucune consigne de vote aux Municipales, considérant que PERSONNE N'EST EN VOIE DE NOUS REPRESENTER, nous, les chômeurs, nous, les mal-logés, nous, les... >>

Halte aux expulsions

A nouveau, le CCSA mène campagne contre les expulsions de logement. Mais, cette fois, se dessine la possibilité de la constitution d'un collectif unitaire de défense contre les expulsions à... >>

L'unité contre les expulsions

Le 30 octobre 2009, les habitants du 2, rue Veron, considérés comme " squatters ", étaient expulsés par les forces de l'ordre de cet immeuble, après quatre années de bataille pour leur droit au... >>

Pour sauver le droit au logement

Depuis 15 ans, le Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville combat pour la défense du droit au logement. Ce combat a permis le relogement de plus de 300 familles mal logées et sans logis en HLM.... >>
